

Le 25 novembre 2020

**A tous les membres effectifs (en règle de cotisation 2020) et honoraires du G.G.O.L.F.B.**

Chère Collègue,  
Cher Confrère,

Comme annoncé dans la newsletter du 5 novembre, nous vous invitons à participer à l'**Assemblée Générale Statutaire Extraordinaire** qui se tiendra de **12h30 à 13h00**, le **samedi 5 décembre 2020**, par vidéoconférence, dans le cadre du symposium « PMA éthique-philosophique : les nouvelles parentalités ».

**Ordre du jour :**

- 1. Modification du nom** « **Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique** » en « **Collège Royal des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique** » suite à l'attribution du titre Royal.
- 2. Mise à jour des statuts**  
L'objectif de cette mise à jour est de clarifier les règles de fonctionnement du GGOLFB et de supprimer des informations devenues obsolètes et/ou incorrectes.

Les différentes mises à jour vous seront présentées par le Président P. Emonts.

Le texte statutaire modifié complet se trouve sur le site du GGOLFB sous l'onglet : « Propositions de modifications statutaires ».

Nous vous prions d'accepter, Chère Collègue, Cher Confrère, l'expression de nos meilleurs sentiments confraternels.

Professeur Patrick Emonts,  
Président du GGOLFB

Professeur Pierre Bernard,  
Président élu